

Savoie Sauvegarde fête ses 10 ans



Aux côtés de son successeur, JP Hugueniot, le fondateur de Savoie Sauvegarde Philippe Piot a insisté sur l'utilité d'anticiper la difficulté en entreprise pour éviter le tribunal.

CHAMBÉRY

Pour ses 10 ans d'existence, l'association Savoie Sauvegarde a convié l'ensemble des institutions économiques à une rencontre à la fois gourmande mais surtout didactique.

Fondée par l'ancien président du tribunal de commerce, Philippe Piot, convaincu d'une arrivée trop tardive des chefs d'entreprise devant sa juridiction, l'association mène une mission altruiste, confidentielle et gratuite pour aider les chefs d'entreprise exposés à des difficultés dans la conduite des affaires. Devant les Chambres consulaires, les réseaux ADI-

SE, CPME, CAPEB et devant la DIRECCTE, les administrateurs de l'association ont détaillé les modalités pratiques de leur saisine. En présence de représentants du monde bancaire, le président Jean-Pierre Hugueniot puis la membre fondatrice Marie Laurent ont invité les prescripteurs à se saisir du "Comité entr'aide", joignable sur simple appel au numéro vert (0800 800 130). Cette cellule d'écoute est aussi force de proposition. Elle reçoit chaque vendredi un chef d'entreprise pour identifier les solutions permettant de surmonter un coup dur.